

INSTITUT FRANÇAIS – CCCL BREMEN
CENTRE DE LINGUISTIQUE APPLIQUEE
DE BESANÇON

CENTRE DE LANGUES
DES UNIVERSITES DE BREMEN



« LE FRANÇAIS POUR LES ETUDES ET LA PROFESSION »

**PRESENTATION
DU
PROJET DE COOPERATION UNIVERSITAIRE DU
CENTRE CULTUREL ET DE COOPERATION LINGUISTIQUE
DE BREMEN (RFA)**

Caroline VELTCHEFF
Directrice Adjointe – CCCL BREMEN
Attachée linguistique

Florent DUREL
Ingénieur d'études assimilé – CLA
Coordinateur administratif

SOMMAIRE

I. CADRE INSTITUTIONNEL	3
I. 1. Mise en place du projet-pilote – 1995/1996	3
Le Centre de Langues des Universités de Brême	3
Le protocole de coopération – 1995	3
Points de vue institutionnels	3
Montage financier	4
Une formation diplômante	4
 I. 2. Développement du projet – 1996/1997	 5
Elaboration des curricula semestriels	5
Certifications	6
 I. 3. Nouvelles perspectives – 1997/2000	 6
Le Centre d'Auto-apprentissage (CAA)	6
Séjours linguistiques intensifs	7
Nouvelles demandes institutionnelles	7
 II. LES ETUDIANTS	 8
Généralités	8
Coopération scolaire en amont	9
Intégration des étudiants – Effectifs	9
Niveau linguistique d'intégration	9
Principes pédagogiques	9
Offre de cours – Volume annuel d'heures enseignées	10
Etudier - Travailler en France	10
Offres culturelles complémentaires	11
 III. L'EQUIPE ENSEIGNANTE	 12
Constitution de l'équipe - Enseignants CLA / Centre de Langues	12
Personnels vacataires	12
Formation – Profil des enseignants	12
Organisation du travail	13
Contacts	14

I. CADRE INSTITUTIONNEL

I. 1. MISE EN PLACE DU PROJET-PILOTE – 1995/1996

- **LE CENTRE DE LANGUES DES UNIVERSITES DE BREME** – La création du *Centre de Langues* remonte, dès 1990, à l'engagement du Sénateur Scherf en faveur d'une véritable restauration, au niveau universitaire notamment, de l'enseignement des langues étrangères dans le Land Bremen. En 1992, un texte de loi portant sur la modernisation de l'enseignement des langues et en particulier du français a été voté au Parlement régional.

On compte à Brême quatre grands établissements d'enseignement supérieur : l'Université (20000 étudiants environ) et trois Instituts Universitaires (4000 étudiants chacun environ). En 1995, décision fut prise de réunir dans un centre interuniversitaire tout ce qui touche à l'enseignement des langues étrangères pour les non linguistes. Cet accord, signé par les quatre présidents d'université, constituait l'acte de naissance d'un "centre de langues sans murs"¹. Dès l'origine, une coopération systématique avec les instituts culturels présents à Brême a été mise en place. Ainsi l'*Institut Français*, le *Cervantes* pour l'espagnol et le *Goethe Institut* pour l'allemand langue étrangère se sont-ils ouverts à des étudiants venus de l'Université.

"L'objectif visé par ce dispositif est de donner aux inscrits la possibilité de suivre ultérieurement les cours de leur discipline (droit, économie, sciences, etc.) dans une université étrangère et d'exercer plus tard leur profession à l'étranger. Cette démarche se situe résolument dans une perspective européenne"².

- **LE PROTOCOLE DE COOPERATION - 1995** – "Le *Centre de Langues des Universités de Brême* est une institution commune des quatre universités brêmoises. Il a pour but, dans le cadre d'une internationalisation souhaitée des cursus universitaires, de prendre en charge la formation linguistique des étudiants non linguistes, d'organiser et de développer de nouvelles structures d'enseignement pratique des langues étrangères.

La coopération du *Centre de Langues des Universités de Brême* avec l'*Institut Français* fait suite à une convention du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de la ville-Etat libre de Brême et de l'*Institut Français*.³

Pour le CCCL [anc¹. *Institut Français*], les bases juridiques et financières du projet ont été défendues par Mme Schell, Directrice du CCCL, et M. Ginsbourger, Attaché linguistique.

- **POINTS DE VUE INSTITUTIONNELS**

L'AMBASSADE DE FRANCE – Le projet-pilote développé par le CCCL de Brême possède, du point de vue de l'Ambassade de France, des atouts essentiels :

¹ DICKMAN Rudolph [Dir. – Adj. du Centre de Langues des Universités de Brême], 1998, "Un partenariat européen pour apprendre les langues", in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE N°297 : 57.

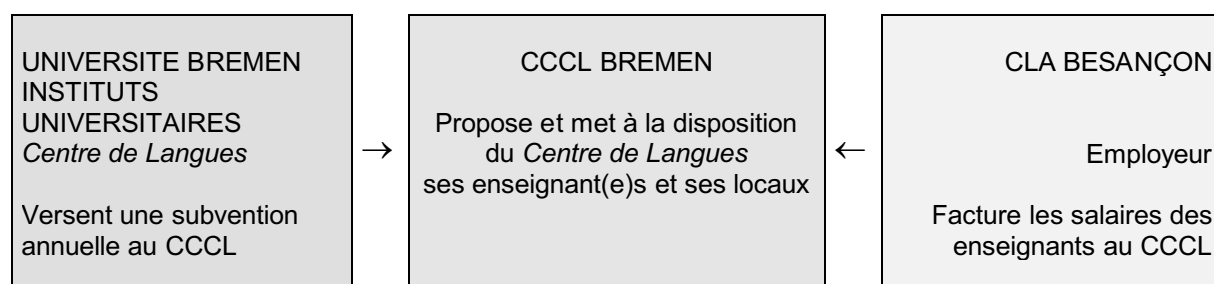
² *Ibid.*

³ Protocole ratifié le 11 mai 1995 au *Senat für Bildung* du Land Bremen.

- c'est un projet de référence du point de vue diplomatique et qui relance très concrètement les efforts menés en matière de politique linguistique en Allemagne du Nord (l'Attachée linguistique de Brême et Basse-Saxe a, par exemple, la responsabilité de la coordination pédagogique du DALF au niveau fédéral) ;
- sa modélisation est souhaitée et débouche sur des accords ou protocoles d'accord avec d'autres Universités ou Centres de langues (Leipzig, München, Hannover, Gießen, Dresden) ;
- le projet est viable parce qu'autofinancé.

LES PARTENAIRES ALLEMANDS – Les partenaires allemands considèrent le projet-pilote comme innovant en matière d'enseignement du français général et sur objectif spécifique (formation des étudiants non spécialistes ; mise en place de cursus intégrés ; tandem d'étudiants par vidéoconférence Brest-Brême). Les interlocuteurs français sont des experts (cf. travaux de recherche en cours sur la compétence de lecture, le portfolio européen des langues) étroitement intégrés au système universitaire local.

- **MONTAGE FINANCIER** – Le projet-pilote du CCCL est essentiellement financé à l'aide d'une *subvention annuelle* versée par le Centre de Langues des Universités brêmoises. L'utilisation de cette subvention se décompose comme suit :



Outre les salaires des enseignants-CLA (2 plein-temps, 2 mi-temps), la subvention sert à financer un certain nombre de cours en vacation, le travail (40 heures / mois) d'un assistant pédagogique et d'un assistant informatique, certaines dépenses de fonctionnement (mise en service et maintenance du CAA) et de matériels divers.

- **UNE FORMATION DIPLOMANTE** – Il résulte du protocole de coopération et de nombreuses rencontres préparatoires entre les responsables allemands et français que le programme d'études sur quatre semestres développé par le projet-pilote devait s'orienter, de manière officielle, vers un modèle diplômant capable de justifier son rôle et son financement par le Centre de Langues des Universités de Brême. Le projet a donc été très tôt présenté aux étudiants comme un "Zertifikat-Studium" (cursus certificatif) reconnu par le bureau de validation des études. Les filières exigeant des étudiants une attestation ("Schein") en langue étrangère ont ainsi été les premières à se tourner vers le CCCL et à autoriser la délivrance de *Scheine* par les enseignants.

L'un des rôles de l'Attachée linguistique a consisté alors à faire (re)connaître le bien fondé du mode d'évaluation adopté par les enseignants au sein du projet et, notamment, le choix du DELF et du DALF. A terme, le DELF et le DALF devront remplacer les examens de langue (propres à chaque filière) et des équivalences *Schein* / Unités DELF-DALF seront mises en place et validées par les responsables des Départements.

I. 2. DEVELOPPEMENT DU PROJET – 1996/1997

- **ELABORATION DES CURRICULA SEMESTRIELS** – Avec l'embauche, en 1996, du second enseignant à plein temps, l'équipe, désormais complète, a pu se pencher très activement sur l'élaboration des curricula semestriels. L'analyse des expériences pédagogiques faites au cours des deux premiers semestres (1995/96) ainsi que les interventions d'experts du CLA de Besançon en 1996/97⁴ ont permis d'enrichir le programme de deux cycles semestriels supplémentaires, portant à quatre semestres la durée d'un projet d'études complet.

CURSUS DE FRANÇAIS GENERAL (224 h.)				
CYCLES SEMESTRIELS	CONTENUS *	MATERIELS	COMPETENCES	CERTIFICATS
I “ <i>Savoir-vivre en France</i> ”	Eléments de civilisation française Actualité pol. / soc.	Documentation authentique Matériel pédagogique	Remise à niveau CO/EO intensive Grammaire textuelle	Les étudiants sont préparés au DEL F et au DAL F tout au long de leur formation et sont conseillés par leurs professeurs. Intégrés à des groupes de niveau, ils passent cependant les unités à leur rythme (en moyenne 2 par semestre) ; un certain nombre prépare l'accès au DALF dès son intégration.
II “ <i>Savoir-faire en français</i> ”	Médias en comparaison Stratégies communicatives	France TV Mag. Petit Ecran Mat. du CLEMI Presse, magazines	Exposé Commentaire Typologie de textes	
III “ <i>Savoir-faire universitaires</i> ”	L'université en France Vie étudiante Tech. d'apprentis.	Littérature et documentation spécialisés Vidéo	Résumé Synthèse é/o Exposé spécialisé Recherches biblio.	
IV “ <i>Savoir-faire professionnels</i> ”	Monde du travail en France Le français des professions Compar. intercult.	Communication écrite dans l'entreprise et l'administration Vidéo	Compétence interculturelle EO/EE professionnelles CO spécialisée	
FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPECIFIQUES				
“ Français économique ” Cours semestriel (56 heures)	Paysage socio-économique fr. et européen Actualité intercult.	Documentation authentique Vidéo + CAA **	Exposé spécialisé Compte-rendu Résumé – Synth. Prise de notes	Intermédiaires Avancés DEL F / DALF “ Schein ”
“ Compétence de lecture ” 2 semestres (112 heures)	Initiation à la lect. de textes spécial. Courants de la pens. fr. comtemp.	Littérature et documentation spécialisée + CAA	Tech. de lecture EO de base Grammaire structurale	Débutants DEL F 1 ^{er} degré “ Schein ”
INSTITUT UNIVERSITAIRE 4 semestres (224 heures)	“ Tourisme / Management touristique ” “ Managt. global ”	Documentation auth. – INSEE Vidéo + CAA	CO/EO intensives Grammaire com. Exposé – Résumé Analyse – Synth.	Déb. et inter. DEL F 1 ^{er} /2 ^d degrés Examens CCIP Examen interne

* Conseils méthodologiques : Centre de Linguistique Appliquée de Besançon (CLA)

** CAA : Centre d'auto-apprentissage du CCCL

⁴ MM. Schmidt (09/96), Le Ninan (03/97 ; 03/98) ; de même : MM. Gautherot, Directeur du CLA (04/98), Augé (11/98).

- **CERTIFICATIONS** – Le lancement du **DEL F** et du **DAL F** dans le Land de Brême et en particulier dans le projet remonte, pour sa phase d'expérimentation, à février 1996. Ces deux diplômes, reconnus au plan international et délivrés par le Ministère de l'Education Nationale, apportent une réponse adaptée aux attentes des autorités universitaires désireuses de voir dans le projet un programme de formation diplômant et aux besoins des étudiants non romanistes.

Malgré une certaine lourdeur constitutive, le DELF et le DALF permettent de valoriser les connaissances précédemment acquises par les étudiant(e)s au lycée et de les amener à un complément important de formation et d'information en français. Ils peuvent également être, par capitalisation, achevés par chaque apprenant selon son rythme d'apprentissage et complétés lors d'un séjour linguistique, en France ou dans un pays francophone.

Diplômés * du CCCL BREMEN (deux sessions annuelles cumulées)				
	1996	1997	1998	1999/02 (prévision)
DEL F 1	28	57	74	17
DEL F 2	1	28	37	21
Accès au DALF	27	22	26	24
DALF	1	16	18	6
Unités DELF-DALF passées à l'étranger	3	43	36	19

* Ces chiffres ne comprennent pas les titulaires inscrits au CCCL sous les régime " Scolaire " ou " Externe " (cours payants)

CERTIFICATS DE LA CCIP – Alors que le DELF et le DALF visent une poursuite des études en France, les certificats de la CCIP préparent quant à eux directement au monde professionnel ; ils correspondent au profil des étudiants de la *Hochschule* dont le projet professionnel est clairement défini. Le *Certificat Pratique* et le *Diplôme supérieur de français des affaires* préparent les étudiants à la recherche d'emploi et au travail dans un environnement commercial international. Les premiers diplômes seront délivrés en 2000.

1.3. NOUVELLES PERSPECTIVES – 1997/2000

- **LE CENTRE D'AUTO-APPRENTISSAGE (CAA)** – L'ouverture du Centre d'auto-apprentissage et de ressources du CCCL de Brême remonte à octobre 1996 et traduit, dès les débuts du projet, la volonté d'intégrer la notion d'apprentissage autodirigé à l'offre de cours régulière. Le CRAPEL a contribué à son installation et à sa mise en service.

La responsable du centre et les enseignants se sont fixé depuis un double objectif : sensibiliser les étudiants aussi bien aux pratiques de l'auto-apprentissage (le " savoir apprendre ") qu'à l'utilisation des ressources proprement culturelles du centre : presse quotidienne, CD-Roms spécialisés (non pédagogiques), séries vidéo, audio, réception par satellite des chaînes françaises, accès à Internet.

A cette fin, la responsable du CAA et son assistant proposent deux types d'actions en direction des étudiants du projet : 5 séances d'initiation / introduction à l'auto-apprentissage en début de semestre (rentrée 98 : à titre expérimental pour les groupes au complet) ; un accueil individuel à tout moment de l'apprentissage. C'est l'occasion de présenter aux non initiés un large choix de matériels pédagogiques : grammaires et livrets d'exercices, livrets

de préparation à des savoir-faire spécifiques, annales du DELF-DALF en RFA, CD-Roms d'auto-apprentissage, cassettes vidéo et audio, méthodes diverses. Les apprenants, présents ou non à des cours réguliers, et la responsable s'accordent durant un certain nombre d'*entretiens de conseil* sur les (micro)compétences à travailler ou à atteindre et sur les stratégies d'apprentissage à mettre en œuvre ; ils constituent peu à peu, sous la forme d'un calendrier, un dossier personnel de suivi d'apprentissage.

- **SEJOURS LINGUISTIQUES INTENSIFS** – Le projet-pilote bénéficie d'une dotation exceptionnelle accordée par l'Ambassade de France dans le cadre de la politique linguistique générale menée en Allemagne. Concrètement, le CCCL dispose annuellement d'environ 35000 DM mis à la disposition de l'Attachée linguistique.

Dès 1997, il a été décidé de répartir ces fonds sous la forme d'une aide individuelle de 1000 DM, aide destinée à financer en partie un séjour de 2 à 3 semaines dans un centre linguistique en France. Une condition énoncée par l'Ambassade est que les étudiants s'engagent à préparer une unité du DELF ou du DALF sur place. Une offre est faite dans ce sens aux étudiants qui doivent se porter candidats pour un centre et une période déterminés (vacances intersemestrielles). Une lettre de motivation comportant une brève description des études suivies par le candidat et de son projet professionnel est nécessaire. L'attribution des bourses s'effectue collégialement sur avis des enseignants responsables et en présence de l'Attachée linguistique.

Le CAVILAM (Vichy), le CLA (Besançon) et l'IMEF (Montpellier) ont eu, depuis 1997, l'amabilité d'assurer l'accueil et la formation linguistique intensive d'environ 120 stagiaires.

- **NOUVELLES DEMANDES INSTITUTIONNELLES** – L'intérêt du projet réside dans les nouvelles demandes émanant des institutions d'enseignement supérieur. Elles permettent au projet de pérenniser sa présence dans le paysage pédagogique brémois et de justifier totalement sa destination. Il faut alors adapter l'offre de cours, mettre au point des curricula en concertation avec les partenaires allemands, définir les charges de cours, les horaires, les modalités d'évaluation.

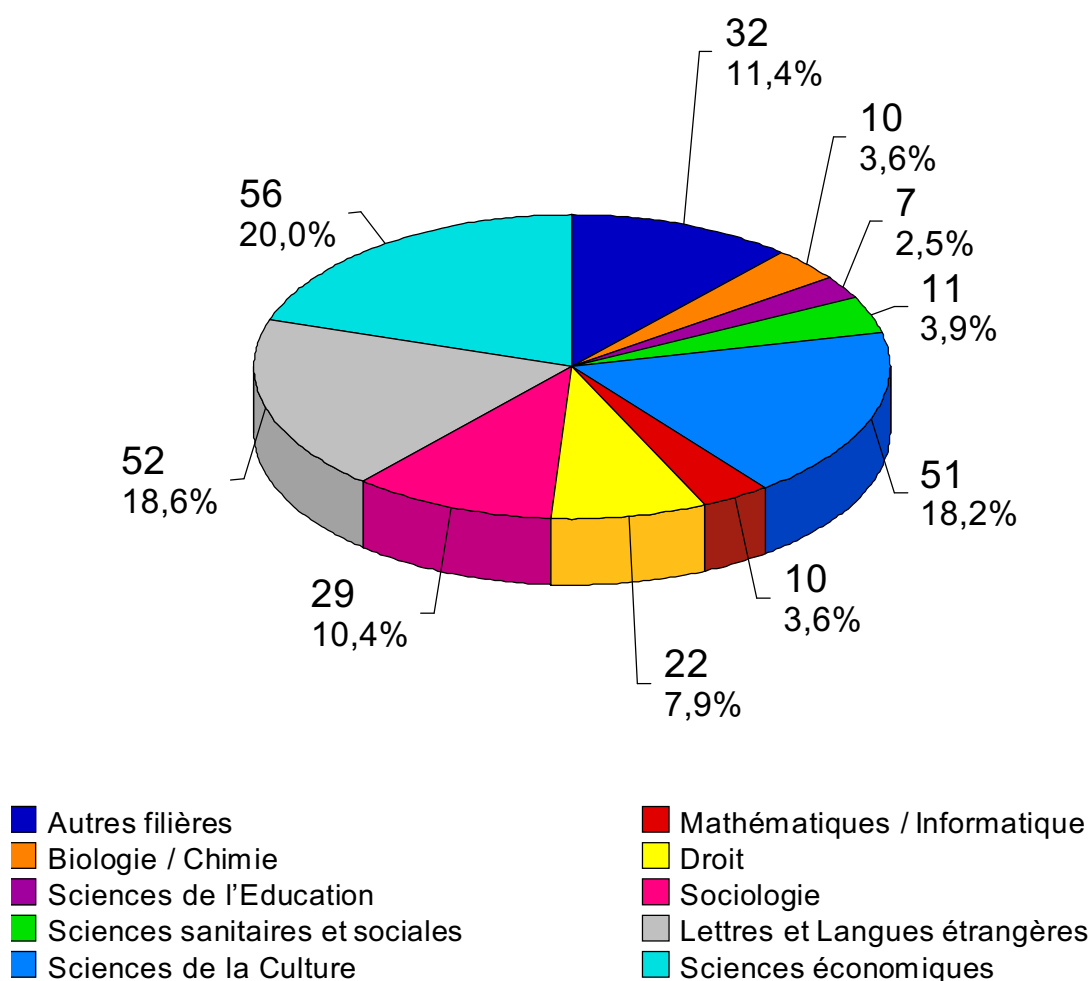
Cette situation s'est présentée en septembre 1997 avec la demande du cours semestriel de *Français économique* du Département des Sciences Economiques de l'Université, suivie du cours *Compétence de Lecture* du Département de germanistique / anglistique (avril 1998). En septembre 1998, c'est la *Hochschule* qui a déposé une demande double en français du *Tourisme / Management tourisme* d'une part et *Management global* d'autre part.

II. LES ETUDIANTS

- **GENERALITES** – La ville-Etat libre de Brême, dans le Nord de l'Allemagne, possède la particularité de rassembler sur un territoire relativement petit un nombre important d'institutions destinées à la recherche et à l'enseignement. Parmi ceux-ci, on compte une université (élevée en 1961), en pleine structuration (20000 étudiants), ainsi que les Instituts Universitaires (3 *Hochschulen* pour environ 12000 étudiants). Il est ainsi possible d'entreprendre des études dans un très grand nombre de filières, aussi bien en sciences humaines, qu'en droit, sciences, pédagogie, opportunité d'ailleurs confortée d'une part par le pôle de recherche appliquée très actif qui distingue la jeune université dans la région nord et, d'autre part, par l'absence dans certaines filières d'un *numerus clausus*, habituellement en vigueur en Allemagne.

La plupart des étudiants sont originaires de Brême ou des environs ; un certain nombre, en constante croissance, vient d'autres régions, de Bremerhaven, Hamburg, Lübeck, Hannover.

DISTRIBUTION DES ETUDIANT(E)S
PAR FILIERE D'ORIGINE – 98/99



- **COOPERATION SCOLAIRE EN AMONT** – La langue et la culture françaises jouissent dans beaucoup de lycées d'une bonne audience, ce qui donne aujourd'hui lieu à des conventions de coopération mises en place par l'Attachée linguistique entre le Service linguistique du CCCL et les enseignants locaux. Cette coopération *en amont* vise non seulement à sensibiliser les futurs étudiants à une formation culturelle et linguistique particulière dans le cadre du projet-pilote du CCCL, mais aussi à leur proposer une démarche certificative poussée qui peut aller de la préparation du DELF au lycée à l'obtention du DALF au CCCL.
- **INTEGRATION DES ETUDIANTS - EFFECTIFS** – L'équipe enseignante organise chaque année, fin septembre et fin mars à l'université, une session de *tests d'orientation et d'intégration* (oral et écrit individuels) dans le but de former de nouveaux groupes de niveau, de pourvoir aux pertes éventuelles enregistrées durant le semestre écoulé, de reconstituer et d'actualiser la liste d'attente. A leur entrée dans le projet, les étudiants sont répartis non pas selon leur filière d'origine, mais selon le niveau linguistique constaté par les enseignants. Le projet-pilote accueille ainsi semestriellement 100 nouveaux étudiants en moyenne pour un total d'environ 300 inscrit(e)s à l'année.

	1995/96	1996/97	1997/98	1998/99 (1 ^{er} semestre)
Nb. Groupes	8	12	15	17
Total inscrit(e)s	89	166	275	280
Moyenne d'âge	25,4	26,0	26,1	26,3
% d'étudiantes	56,2	59,0	66,2	64,6
Liste d'attente H/F	30	55	90	135

NIVEAU LINGUISTIQUE D'INTEGRATION – Le traitement statistique des effectifs intégrés au projet depuis 1995 laisse apparaître des niveaux et une expérience linguistiques variés. Une large majorité des apprenant(e)s dispose toutefois de bases satisfaisantes acquises au lycée:

- 5% des étudiants ont fait plus de 7ans de français dans le secondaire ;
- 40% des étudiants ont fait entre 5 et 7 ans de français dans le secondaire ;
- 40% des étudiants ont fait 4 ans de français dans le secondaire ;
- 10% des étudiants ont fait du français sous d'autres formes (parfois expériences durables à l'étranger) ;
- 5% des étudiants sont grands ou faux débutants [des cours pour débutants avec une orientation spécifique (Compétence de lecture, Economie, Management Tourisme) sont offerts depuis octobre 1997] .

▪ **PRINCIPES PEDAGOGIQUES**

LE FRANÇAIS, LANGUE DE COMMUNICATION – En rupture avec les principes d'enseignement du secondaire, le projet-pilote est résolument tourné vers la compétence communicative et la compétence interculturelle. Les cours se veulent vivants et riches d'informations sur la France contemporaine et la francophonie. Ils font appel à tous les médias et permettent aux étudiants, quel que soit leur niveau de départ, d'acquérir des compétences de français en rapport avec leur discipline d'origine.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE - AUTONOMIE – Une particularité importante du projet-pilote consiste dans la grande nouveauté du contrat d'apprentissage passé avec les étudiants au moment de leur intégration. Elle consiste d'une part dans la diversité et le caractère progressif de la formation linguistique et culturelle proposée, sa durée (2 ans), sa gratuité et, d'autre part, dans sa capacité à accueillir des étudiants de formations diverses, aux objectifs universitaires et professionnels variés.

Les étudiants sont dès le départ responsabilisés et invités à participer activement au développement du projet qu'ils incarnent et dont ils ont à défendre la validité aux yeux des instances universitaires qui le financent. Cet aspect sous-tend ainsi un certain nombre d'engagements : assiduité, participation au cours intensifs, préparation et présentation d'exposés en rapport avec la filière d'origine, évaluation et critique des curricula semestriels. Chaque semestre, les étudiants reçoivent une *fiche-contrat* qui leur indique les objectifs à atteindre en autonomie au centre d'auto-apprentissage à raison de 2 heures par semaine.

Enfin, de manière plus souple cependant, un critère de maintien dans le projet est donné par la formulation durant l'apprentissage d'un projet universitaire ou professionnel axé sur un pays francophone.

▪ OFFRE DE COURS – VOLUME ANNUEL D'HEURES ENSEIGNEES

Année civile 1998	Cours ouvert(s)	h / sem.	Nb. sem.	Total (h)
Weekend intensif Préparation DELF-DALF 9801	5	8	1	40
Cours Centre de Langues Fin Semestre d'hiver 97/98	16	4	5	300
		2	5	10
Cours intensifs 9802	4	26	1	104
Cours intensif Français Economique 9804	1	26	1	26
Cours Centre de Langues Semestre d'été 98	16	4	13	780
		2	13	26
Weekend intensif Préparation DELF-DALF 9807	5	8	1	40
Cours intensifs 9809	3	26	1	78
Cours Centre de Langues Début Semestre d'hiver 98/99	17	4	10	640
		2	10	20
TOTAL	67			2 064*
Prévision 1999	70			2 144*

* heure « allemande » : 45 mn

- **ETUDIER - TRAVAILLER EN FRANCE** – Le protocole de coopération de 1995 prévoit que les étudiants inscrits au *Centre de Langues* seront spécialement préparés à étudier, voire incités à rechercher un débouché professionnel à l'étranger. Il entre de fait dans les attributions naturelles des enseignant(e)s et responsables du *Centre de Langues*, qui sont des " natives speakers " et disposent donc d'informations précises, de mettre l'accent sur les possibilités de départ et de répondre aux souhaits extrêmement variés des apprenants en la matière. Ce service innovant du *Centre de Langues* correspond à une compétence en général peu représentée dans les Départements universitaires de structure classique.

Le CCCL de Brême propose à cet effet une *permanence* de 3 heures hebdomadaires assurée par le coordinateur administratif. Environ 120 lycéens de niveau bac et étudiants ont ainsi été conseillés et orientés entre 1996 et 1999. L'entretien, individuel, permet la

recherche d'une université, d'adresses spécifiques (Internet ou autres), de clarifier les modalités de (pré)inscription, de réunir et de viser les pièces indispensables (dont les traductions certifiées conformes du bac et autres diplômes). Les questions relatives aux modes de financement possibles sont traitées en concertation avec les représentants du *Deutscher Akademische Auslandsdienst* (DAAD) présents à l'Université. Le CCCL assure, le cas échéant, la passation du " Test de l'Ambassade ", notamment pour les étudiant(e)s non munis du DALF ou se destinant à certaines filières ou Grandes Ecoles.

- **OFFRES CULTURELLES COMPLEMENTAIRES** – Dans le cadre des cursus semestriels, les étudiants prennent également part à des activités où la dimension culturelle et interculturelle est privilégiée :
 - sur l'invitation de l'Attachée linguistique, des conférenciers français sont régulièrement amenés à développer des thèmes précis, souvent en langue spécialisée, s'inscrivant dans la thématique générale du semestre (monde de l'entreprise, recherche, ingénierie...);
 - les enseignants mettent à profit la programmation culturelle publique du CCCL (nombreuses expositions temporaires), organisent des sorties culturelles à Brême, des repas, des projections de films vidéo, courts séjours touristiques en France, etc.

III. L'EQUIPE ENSEIGNANTE

- **CONSTITUTION DE L'EQUIPE - ENSEIGNANTS CENTRE DE LANGUES / CLA** – Les enseignants, engagés conjointement par le *Centre de Langues* de l'Université de Brême et le Centre de Linguistique Appliquée de Besançon (CLA), sont, depuis 1996, au nombre de quatre. Leur recrutement s'est effectué pour chacun sur dossier et entretien au sein d'une commission réunissant des responsables du CCCL et du *Centre de Langues* de l'Université. Leur statut spécifique d'*ingénieur d'études et de recherche* sous contrat à durée déterminée (trois ans renouvelables une fois) avec le CLA leur confère un rôle fondamental aussi bien dans l'organisation et les stratégies de développement à long terme du projet que dans la conception des cursus, la création de matériels pédagogiques et la charge de cours réguliers : 12 heures (16 x 45 mn) par semaine pour les 2 enseignants à plein-temps, 8 heures pour les 2 enseignants à mi-temps.

Il leur incombe la responsabilité d'assurer en équipe la *coordination administrative* quotidienne ou à moyen terme du projet :

- gestion informatisée des effectifs ;
 - organisation d'un calendrier de tâches individuelles ;
 - organisation de cours intensifs intersemestriels et de week-end ;
 - participation à certaines tâches relatives à l'inscription au DELF-DALF et à l'organisation des épreuves ;
 - promotion du projet dans les différents départements universitaires et auprès d'autres partenaires institutionnels (DAAD, lycées, diverses institutions en France) ;
 - accueil et tests d'évaluation d'entrée, conseil et encadrement pédagogique (notamment dans le cas de départ pour étudier en France).
- **PERSONNELS VACATAIRES** – Le développement du projet et l'accroissement constant des demandes d'intégration ont nécessité, depuis les débuts de celui-ci en 1995, le recours à des enseignants vacataires, recrutés localement et financés à l'aide de la subvention annuelle allouée par l'Université de Brême au CCCL. Leur charge de cours varie de 4 à 12 heures par semaine, selon les besoins d'un semestre à l'autre. Bien qu'étant d'ordre purement pédagogique, leur contribution et leur sens de l'engagement les impliquent étroitement dans la plupart des tâches organisationnelles et pédagogiques communes.
 - **FORMATION - PROFIL DES ENSEIGNANTS** – L'équipe actuellement en place a la particularité de réunir des enseignants dont la formation de base et le profil sont différents. Néanmoins, la maîtrise FLE, parfois doublée d'un autre diplôme, de bonnes connaissances en allemand écrit et oral ainsi qu'en informatique/bureautique sont nécessaires. L'expérience et une spécialité (économie, droit, histoire) disponible à l'entrée dans le projet sont également des atouts essentiels dans la mesure où le projet compte un certain nombre de cours sur objectifs spécifiques et prépare les étudiants à un certificat. Les enseignants sont du reste directement responsables de la conception de sujets DELF / DALF (à destination des autres centres en Allemagne), de l'orientation et de l'inscription des étudiants à ces examens (session 02/99 : env. 150 inscrit(e)s), de la passation des épreuves et des corrections ; ils sont, à ce titre, nommés d'office *membres de jury* par l'Attachée linguistique du CCCL.

- **ORGANISATION DU TRAVAIL** – Une réunion, dont l'ordre du jour est préparé durant la semaine par l'Attachée linguistique et les enseignants, réunit l'Attachée linguistique, les enseignants et la responsable du CAA une fois par semaine. Cette réunion est destinée, selon les nécessités, à aborder deux domaines distincts :
 - *l'administration et la coordination du projet* : c'est l'occasion de faire le point sur l'état des effectifs, de rassembler des questions d'étudiants, d'élaborer des réponses en commun et de développer des stratégies communes ; un calendrier d'équipe comportant des dates importantes sur les trois mois à venir et ayant pour but de répartir harmonieusement un certain nombre de tâches individuelles est dressé et réactualisé. Un certain nombre de tâches pratiques ou informatiques (mise en service d'un logiciel de traitement statistique des dossiers d'étudiants, gestion DELF-DALF, prise de rendez-vous pour les enseignants, etc.) sont confiées, depuis avril 98, à un assistant (40 heures / mois) ;
 - *la pédagogie / méthodologie* : il est indispensable de réévaluer en permanence la progression des groupes et le suivi des cursus semestriels ; la réunion hebdomadaire permet alors un échange de remarques sur les programmes, ainsi que de matériels pédagogiques et de pistes méthodologiques entre les enseignants ; à cette fin, les cours sont systématiquement saisis sous la forme d'un *compte rendu* informatique dans le but de permettre " à tout (nouveau) professeur ou toute personne le justifiant un accès immédiat à telle ou telle étape du cursus, tel ou tel thème ou matériel utilisé⁵ " ; enfin, des tâches plus durables d'élaboration de nouveaux matériels, dont les fascicules des cours semestriels ou intensifs ou des sujets DELF-DALF, sont planifiées ou mises au point.

⁵ DUREL Florent, 1998, " La synthèse de cours : Pourquoi ? ", in LE FRANÇAIS DANS LE MONDE N°297 : 59.

CONTACTS

Daniela vom Scheidt
Directrice du CCCL BREMEN

Contrescarpe 19
D – 28203 BREMEN
t. +49 421 33 944 13 fax +49 421 33 944 44

Caroline Veltcheff
Dir. – Adj. du CCCL BREMEN
Attachée linguistique

t. +49 421 33 944 15 fax +49 421 33 944 44
ifrancling@uni-bremen.de

Klaudia Heeren
Réception - Accueil

t. +49 421 33 944 17 fax +49 421 33 944 44

Evelyne Pâquier
Centre d'auto-apprentissage

t. +49 421 33 944 18
ifranc@uni-bremen.de

Florent Durel
Enseignant CLA
Coordination administrative
florent.durel@pobox.com
www.uni-bremen.de/~durel

t. +49 421 33 944 14 fax +49 421 33 944 44
ifrancfsz@uni-bremen.de

Stéphane Martaud
Enseignant CLA

Anne Quatravaux
Enseignante CLA

Marianne Raoul
Enseignante CLA
Anc. Attachée linguistique
à Stuttgart